



## **Appel à candidatures pour participer au Groupe de Réflexion Citoyen Cimetière**

Le travail de préparation des dossiers et sujets devant être présentés au Maire et au Conseil municipal se fait au sein des commissions municipales ou de leurs groupes d'études composés uniquement d'élus conformément à la loi.

Afin de permettre à la population de s'impliquer également dans ce travail de préparation, les élus de la commission Urbanisme et Travaux souhaitent la mise en place d'un Groupe de Réflexion Citoyen (GRC) sur le cimetière.

Le Groupe de Réflexion Citoyen sera composé de la manière suivante :

- 1 élu de la commission Urbanisme et Travaux qui sera l'animateur
- 1 élu de la commission démocratie participative
- 2 personnes de la population tirée au sort issue de l'appel à candidatures
- 1 personne de la population tirée au sort sur la liste électorale

Les personnes candidates devront avoir lu le contenu de la charte des Groupes de Réflexion Citoyens.

**Les candidatures sont à déposer au plus tard le samedi 13 février avant 12h** en mairie ou sur la boîte mail [GRC@montbazin.fr](mailto:GRC@montbazin.fr) .

Les candidats(es) volontaires déposent en Mairie le présent document avec les informations suivantes :

Sexe : F  M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Activité professionnelle :

Si retraité(e), activité principale avant la retraite :

Membres d'associations montbazinoises, si oui lesquelles :

Je déclare accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient exclusivement utilisées par la mairie de Montbazin pour l'appel à candidatures afin de participer au Groupe de Réflexion Citoyen.

Je m'engage à respecter la charte des Groupes de Réflexion Citoyens.

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'appel à candidatures pour participer au Groupe de Réflexion Citoyen. Les destinataires des données sont les agents de la commune de Montbazin. La commune de Montbazin s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers les données collectées sans le consentement préalable des personnes concernées à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligations légale...). Les informations personnelles collectées seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 6 ans sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après. Pendant cette durée de conservation la commune s'engage à mettre en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles collectées, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 relative à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en vous adressant à la commune.